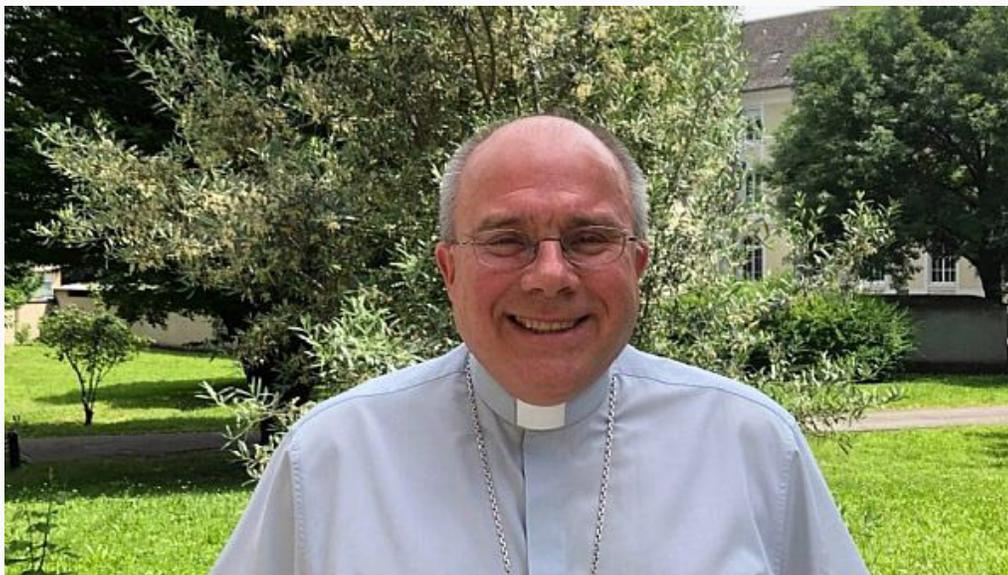


PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 916 publiée le 30 janvier 2023

LE TRADITIONISCUSTODISME EN MOSELLE : MGR. BALLOT FAIT LA GUERRE AUX MORTS



L'évêque de Metz, Mgr Ballot en rajoute dans le traditioniscustodisme. Celui qui s'est illustré dès son arrivée en laissant transformer sa cathédrale en gymnase pour présenter l'équipe féminine du handball, puis en condamnant dans un communiqué, trois semaines après, les fidèles venus y prier un chapelet de réparation et qui ont été sortis, la première fois, par la police appelée par le prêtre, doyen du chapitre cathédral, puis qui a interdit les sacrements tridentins au détour d'une réunion de prêtres, le 15 novembre, a cette fois fait un aimable cadeau de Noël à ses fidèles tridentins, en refusant des funérailles dans le rite ancien à une paroissienne, pilier de la communauté traditionnelle *Ecclesia Dei* du diocèse de Metz, décédée peu avant Noël à 94 ans. On se croirait revenu aux années 70 du siècle dernier.

La grand-messe diocésaine du handball

Pour rappel, le lendemain de son installation au diocèse de Metz a eu lieu la « grand messe du handball », le 5 septembre dernier. Riposte catholique résumait l'affaire le 22 septembre dernier :

« Rappelons les faits : après la grand messe du handball et le défilé des sportives à moitié nues auprès de l'autel - on peine à imaginer cela dans le lieu de culte d'une autre religion, les autorités civiles et surtout le diocèse célèbrent l'événement dans une autosatisfaction qui tranche avec la colère des messins sur les réseaux sociaux et une prière de réparation est décidée par des fidèles.

Plutôt que de tenter d'expliquer l'événement et éviter la cassure avec les fidèles, Mgr Ballot, le nouvel évêque, se mure dans le silence - selon nos informations, à ce jour, sa seule réaction serait d'avoir intimé l'ordre, via un des desservants de la paroisse tridentine de Metz, d'interdire aux fidèles de se rendre à la prière de réparation.

*Prière qui a effectivement lieu, et dans la cathédrale. Plutôt que de laisser faire, le chanoine Thiry exige d'abord qu'on n'entende pas les fidèles en train de prier puis **fait donner la police pour évacuer physiquement les fidèles** qui prient sur les marches du chœur. D'abord, il affirme que les étendards sont politiques - mais ils sont religieux - est-ce l'étendard de saint Michel qui a mis le chanoine Thiry en colère ?*

*Puis il affirme qu'il est interdit de stationner sur les accès de secours - le chanoine n'a certainement jamais eu connaissance du texte auquel il fait référence, **l'arrêté du 25 juin 1980**, qui interdit effectivement d'encombrer les accès secours avec des mobiliers ou des aménagements permanents, mais pas d'y stationner. Pas de chance pour le chanoine Thiry et Monseigneur, l'intervention de la police est filmée et photographiée - au point que la presse locale, absente, doit reprendre faute de mieux ces mêmes photos [...] L'une des trois personnes évacuées est la cheffe de file locale de Civitas, Cassandra Fristot. Par ailleurs, l'intervention de police a eu lieu devant de nombreuses personnes extérieures - la cathédrale était ouverte pour ce samedi des Journées du Patrimoine et de nombreux messins ont pu voir le chanoine Thiry faire chasser par la police des fidèles en prière, tandis qu'une bénévole du diocèse qui l'accompagnait a souhaité aux priants "d'aller en enfer".*

*En fin de compte, plutôt que de tenter de résorber le problème, le diocèse - presque une administration dans ce territoire concordataire -s'est appuyé sur une autre institution, la presse locale, pour tenter de **diaboliser les fidèles** qui ont prié pour faire acte de réparation publique - ce sont des affreux "intégristes" qui voulaient "exorciser la cathédrale", l'intervention de la police est légitime, circulez il n'y a rien à voir ».*

*Quand l'évêque **communique enfin, le 12 octobre** - plus d'un mois après les faits - ce n'est que pour rajouter de l'huile sur le feu : « pendant et après l'évacuation [des manifestants par la police], le **coûtre** s'est fait insulter et traiter de « collabo, talmudiste, apostat...» . Il s'est entendu dire que son **sacerdoce** n'était pas valable parce qu'il avait été ordonné selon le rite actuel de l'Église catholique et, bien sûr, qu'il irait en enfer (**voir l'article paru dans le Républicain Lorrain**).*

Au regard de ces événements et de la teneur des propos, il est urgent pour les fidèles de comprendre que certaines réactions irrespectueuses et haineuses, voire ordurières, sont à condamner. Même s'il est compréhensible que, dans l'Église, il y ait des avis divergents

sur l'opportunité d'accueillir ou non une cérémonie sportive dans un lieu de culte, il est nécessaire que chacun entre dans une démarche d'apaisement et de fraternité retrouvée ».

Un évêque qui cite la presse locale, qui relate un événement où elle n'était pas avec des éléments de langage fournis par l'évêché... n'en jetez plus.

Refus d'obsèques traditionnelles

Le 22 décembre dernier, une **fidèle** de 94 ans, décède. Il s'agit d'une femme qui compte parmi les piliers de la communauté Ecclesia Dei - avec sa sœur, et qui a demandé à diverses reprises d'être inhumée dans le rite tridentin.

Légaliste, sa famille fait une demande à l'évêché, et se voit sèchement notifier le refus. La nouvelle choque tant dans ce territoire plutôt consensuel, qu'elle est annoncée à la messe du dimanche 25 décembre à Saint-Bernard de Metz - c'est le « *cadeau de Noël* » de Mgr Ballot aux fidèles tridentins.

En fin de compte, ladite fidèle a été inhumée dans le rite Paul VI, mais en latin, à l'église des Sablons - malgré les suppliques de sa famille, l'évêque est resté de marbre. Mais il a promis tout de même de célébrer une messe pour le repos de l'âme de ladite fidèle.

En fait, Mgr Ballot s'était déjà illustré dans une affaire de refus de messe tout aussi charmante, lorsqu'il était archevêque de Chambéry - où il avait d'ailleurs aussi restreint la seule messe tridentine du diocèse, à Chambéry même.

Il s'agissait là de la messe d'enterrement de Fernande Cerise, paroissienne de la FSSPX de ND des Millières, près de Chambéry.

1. Celle-ci avait indiqué dans son testament qu'elle souhaitait avoir une messe de funérailles en rite tridentin dite par un prêtre de la FSSPX
2. Cependant sa famille réside à 80 km de ladite chapelle ND des Millières, la FSSPX demande donc au diocèse de Chambéry une église près de son lieu d'habitation en Tarentaise (Moutiers pour le diocèse, Albertville pour le grand centre urbain).
3. Le vicaire général de la Tarentaise, le père Michel Euler (qui exerçait avant les mêmes fonctions mais en Maurienne de 2004 à 2020) refuse net, puis

autorise la FSSPX à venir à condition que le prêtre... célèbre une messe Paul VI !

4. La famille rue (un peu) dans les brancards, le diocèse finit par se résoudre à un prêtre traditionnel qui acceptait de dire la messe de Paul VI pieusement. Sans oublier d'empocher la totalité des frais de funérailles.

« L'évêque va contre un testament. Il défend les droits pour les migrants, mais pas pour ceux de ses fidèles qui migrent vers l'au-delà. A se demander s'il est vraiment catholique », relève un proche de la défunte.

Mais accueil des LGBT

Le 21 janvier dernier, le diocèse de Metz a organisé une journée d'accueil pour les homosexuels et transgenres.

Voici l'annonce sur le site du diocèse :

“L’homosexualité et la transsexualité sont des réalités vécues dans beaucoup de familles. Elles provoquent souvent incompréhensions et tensions. Dans nos communautés, ces situations peuvent créer des interrogations, des désarrois : comment accueillir ? Respecter ? Accompagner ? Le 21 janvier prochain, le Service diocésain de la pastorale des familles organise une journée destinée à ouvrir le dialogue, à l’éclairer, à le nourrir sur le thème : Accueillir nos proches homosexuels et transgenres dans la dynamique d’Amoris Laetitia. Cette journée est destinée aux personnes homosexuelles, transgenres et leurs proches, ainsi qu’aux prêtres et aux acteurs pastoraux.

Intervenant : père Bernard Massarini

La journée aura lieu au foyer des jeunes travailleurs, Espace Pilâtre de Rozier, 2 rue Georges Ducrocq à Metz”

Riposte Catholique précise au sujet de l'intervenant : « Régulièrement promu par certains diocèses où il anime rencontres et formations sur les thématiques LGBT, il estime que les mariages homosexuels doivent être permis et bénis par l’Eglise - ce qui reste contraire au magistère ».

« Malheur aux pasteurs qui perdent et dispersent les brebis de mon pâturage, oracle du Seigneur ! C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur, le Dieu d'Israël, contre les pasteurs qui ont à paître mon peuple : vous avez dispersé mes brebis, vous les avez chassées et ne vous en êtes pas occupés. Eh bien! moi, je vais m'occuper de vous pour vos méfaits, oracle du Seigneur ! Je rassemblerai moi-même le reste de mes brebis de tous les pays où je les aurai dispersées, et je les ramènerai dans leur prairie : elles seront fécondes et se multiplieront. Je susciterai pour elles des pasteurs qui les feront paître; elles n'auront plus crainte ni terreur; aucune ne se perdra, oracle du Seigneur ! » (Jérémie 23, 1-4).